



Béziers le 28 octobre 2015

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire, le Centre Social Devèze Arc-en-Ciel ferme ses portes. Vos tergiversations sur le versement de la subvention de la ville nous amènent à cela.

Avec regrets, l'association Devèze Arc-en-Ciel située dans le quartier de la Devèze à Béziers se voit dans l'obligation de fermer son Centre Social (agrée CAF) le 31 octobre 2015. L'histoire d'Arc-en-Ciel se confond avec celle du quartier, créé en 1964.

Une animation militante et bénévole dans des locaux très précaires et changeants s'est poursuivie de 1972 à 1993, alliant la défense des droits des locataires et la mise en œuvre d'actions éducatives auprès de jeunes du quartier.

Elle signe sa première convention, en 1994 avec la Ville de Béziers. Viendront ensuite la reconnaissance et l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire par les services de l'État, puis en 1999, le premier agrément Centre Social donné par la Caisse d'allocations familiales. Rapidement, celui-ci sera conventionné par le Département de l'Hérault.

Le Centre Social mettra en œuvre les actions naguère gérées par les services publics, qui se recentrent dans les années 1990 sur leurs compétences premières, dans le respect et la défense de la dignité humaine.

C'est ainsi que l'animation globale, l'animation collective famille, l'accueil des enfants et des jeunes, la parentalité, la gestion de l'insertion des bénéficiaires du Revenu de solidarité active, seront autant de champs d'actions du Centre Social sur ce quartier.

Lieu d'accueil, il favorisait la rencontre et l'échange entre les personnes, qu'elles que soient leur origine, leur statut social. Il répondait aux besoins des familles, notamment les familles isolées.

Présent durant plus de trois décennies auprès des habitants, il a apporté l'aide nécessaire à leur épanouissement dans ce quartier.

Ouvert à tous, il a su créer au cours de toutes ces années un tissu social auprès des familles défavorisées. Il a favorisé des cours d'apprentissage de la langue française pour les adultes, organisé l'aide aux devoirs pour les enfants, des stages d'Informatique, de Couture, de Cuisine, de la Gymnastique Prévention santé, de l'aide à la réalisation de projets. Les échanges de savoirs, les sorties éducatives pour les enfants, l'accueil des jeunes ados de 14 à 17 ans, l'aide aux démarches administratives et à l'éducation parentale étaient autant de réponses apportées aux habitants. Il a souvent été d'une grande aide pour remettre sur le bon chemin certains jeunes du quartier.

Pour mener à bien ses missions, il savait s'attacher les compétences d'associations et de services partenaires.



Comment en est-on arrivé là ?

L'association se remettait de différents conflits avec des salariés ne faisant plus partie de l'équipe depuis 2 ans. Un audit réalisé en 2013 confirmait la viabilité de la structure et un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) lui permettait de reconstituer ses fonds associatifs.

Lors de son assemblée générale fin février 2015, le représentant de la municipalité assurait que l'on pouvait compter sur un financement de 44 000 €, soit une baisse de 12% par rapport à 2014. Le conseil municipal du 24 mars 2015 votait cette aide qui était confirmée par courrier en date du 2 avril. Assurée des financements à venir, la structure a poursuivi les actions engagées. C'était sans compter sur de nombreuses tergiversations municipales, dont les motivations nous échappent, aboutissaient au non versement de la somme votée et actée.

Les conséquences.

Aujourd'hui, ce sont 7 salariés condamnés au chômage et un nombre encore plus important de vacataires (23 en 2014) qui ne pourront pas bénéficier de travail d'appoint.

Nombre d'organismes de formations qualifiantes nous sollicitaient pour l'accueil de stagiaires tant au niveau de l'accueil que de l'animation. Ce terrain de stage ne sera plus disponible dorénavant.

Sur le plan économique, notre territoire perdra des retombées financières importantes. En effet, si la ville intervenait à hauteur de 50 000 €, le travail fourni sur le territoire, nous était rétribué à hauteur de plus de 250 000 € par les autres partenaires. N'est-ce pas du gâchis?

Que vont devenir les enfants et les jeunes qui fréquentaient le Centre Social? Intégreront-ils une autre structure ? Si oui cela signifierait une augmentation de la capacité d'accueil de cette structure et engendrerait forcément un coût supplémentaire.

Les familles savaient trouver un accueil chaleureux et familial car nous étions un équipement de proximité et de taille humaine. Le *vivre ensemble* avait toute sa place.

Nos valeurs basées sur la solidarité, la promotion des individus et des groupes, l'éducation populaire, le pouvoir d'agir étaient-elles si anachroniques et tellement dérangeantes?

L'action d'une municipalité n'est-elle pas de soutenir toute tentative d'insertion dans la diversité, dans l'apprentissage du respect et des devoirs de chacun, le soutien des familles, le vivre ensemble en parfaite harmonie ?...

Vous avez fait vos choix politiques avec les conséquences que cela entraîne. Nous en prenons acte. Souhaitons que les habitants n'aient pas à le regretter prochainement.

Le Conseil d'Administration de
l'association Devèze Arc-en-Ciel

